

Nombre de conseillers titulaires : 156

Nombre de conseillers présents : 105

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre d'absents excusés : 43

1 – Finances

• Indemnité à percevoir en règlement d'un sinistre

Le Conseil Municipal émet, à la majorité, un avis favorable et accepte le montant de l'indemnité en règlement d'un sinistre pour un montant de 5 546,70 €.

• Aire de jeux à Saint Rémy en Mauges - Demande de subvention - DETR

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de financement du projet d'aire de jeux pour la commune déléguée de Saint Rémy en Mauges comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Structure de base	48 913,00 €	<u>Apport Public :</u>	
Variante Terrassement	3 237,00 €		
		- État (DETR)	18 252,50 €
		- Région des Pays de la Loire	
		- Département	
		- Europe	
		- Autres	
		<u>Autofinancement</u>	33 897,50 €
TOTAL HT	52 150,00 €	TOTAL	52 150,00 €

• Construction d'un bâtiment Périscolaire/Bibliothèque/Restauration Scolaire à La Boissière sur Èvre - Demande de subvention - DETR/DSIL

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de financement du projet de bâtiment Périscolaire/Bibliothèque/Restauration Scolaire pour la commune déléguée de La Boissière sur Èvre, comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	42 500,00 €	<u>Apport Public :</u>	
Études annexes	30 000,00 €		
Travaux	350 000,00 €	- État (DETR)	147 875,00 €
		- État (DSIL)	190 125,00 €
		- Région des Pays de la Loire	
		- Département	
		- Europe	
		<u>Autofinancement</u>	84 500,00 €
TOTAL HT	422 500,00 €	TOTAL	422 500,00 €

• **Cellule commerciale au Fief-Sauvin - Demande de subvention - DETR**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de financement du projet de cellule commerciale pour la commune déléguée du Fief-Sauvin comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	22 500,00 €	<u>Apport Public</u> :	
Études annexes	3 333,34 €		
Travaux	150 000,00 €	- État (DETR)	61 541,67 €
		- Région des Pays de la Loire	
		- Département	
		- Europe	
		- Autres	
		<u>Autofinancement</u>	114 291,67 €
TOTAL HT	175 833,34 €	TOTAL	175 833,34 €

• **Construction d'un bâtiment Périscolaire/Bibliothèque/Mairie déléguée à Saint Rémy en Mauges - Demande de subvention - DETR/DSIL**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de financement du projet de Mairie, Périscolaire/Bibliothèque pour la commune déléguée de Saint Rémy en Mauges comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	77 500,00 €	<u>Apport Public</u> :	
Études annexes	50 000,00 €		
Travaux	700 000,00 €	- État (DETR)	289 625,00 €
		- État (DSIL)	372 375,00 €
		- Région des Pays de la Loire	
		- Département	
		- Europe	
		<u>Autofinancement</u>	165 500,00 €
TOTAL HT	827 500,00 €	TOTAL	827 500,00 €

2 – Ressources Humaines

• **Convention d'intervention d'un médecin au multi-accueil**

Le Conseil Municipal autorise à la majorité des membres présents, la signature de la convention avec le Docteur Hana Pucel, en qualité de médecin vacataire au sein du multi-accueil « Grains de Soleil », applicable à compter du 1^{er} février 2019 pour une période d'un an.

3 – Aménagement du Territoire

• **Validation du programme travaux du parvis de la mairie déléguée de Chaudron en Mauges**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le programme des travaux et arrête l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 133 000 € HT compris dans une enveloppe opération de 150 000 € HT.

• **Classement de voie face au commerce du Fief-Sauvin**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le classement dans le domaine public communal, d'une partie de la parcelle AB0650 située rue de l'Èvre au Fief-Sauvin, étant donné que cet espace permet la desserte des arrières de l'église et

l'accès à la supérette et offre des places de stationnement et que son usage direct du public est avéré.

- **Avis sur le projet de PLU de Sèvremoine**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le Plan Local d'urbanisme de Sèvremoine tel qu'il est arrêté sans observations.

- **Autorisation d'enlèvement d'un hangar à Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal autorise à la majorité des membres présents, l'Association AEP de Saint Rémy en Mauges au démontage du hangar tout en respectant les obligations réglementaires à ce sujet.

4 – Foncier

- **Rétrocession terrain privé dans le domaine public - Régularisation cadastrale à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, l'acquisition d'une partie de la parcelle 33 A 1130 à titre gratuit.

- **Rétrocession terrain privé dans le domaine public - Régularisation cadastrale à Saint Quentin en Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, l'acquisition d'une partie de la parcelle 314 B 342 (31m²) à titre gratuit, et sans report de la taxe foncière 2019 à la commune, pour la partie cédée.

- **Acquisition terrain à La Salle et Chapelle Aubry - Régularisation cheminement public sur terrain privé**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, l'acquisition d'une surface de 277 m² sur les parcelles 324 C 551 et 324 C 1520 au prix de 4,50 €/m², pour un montant total de 1 246,50 €.

- **Acquisition terrain à Saint Rémy en Mauges – Prolongement de la coulée de l'Avoye**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, l'acquisition d'une partie des parcelles WM 9,10, 210 et 211 pour une surface de 13 949 m² au prix de 0,30 €/m², soit pour un montant total de 4184,70 €.

5 – Voirie/Réseaux

- **SIEML – Pose de prises d'illumination sur mâts remplacés suite à des accidents**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, le versement de fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

- Pose d'une prise d'illuminations sur le point n° 921 situé à Saint-Pierre-Montlimart rue du Commerce pour un montant de 229,07 € Net de taxe,
- Pose d'une prise d'illuminations sur le point n° 256 situé au Filet, rue des Sports pour un montant de 229,07 € Net de taxe.

- **SIEML – Remplacement de matériel sur points lumineux au Filet**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, le versement de fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

- Remplacement de l'horloge d'une armoire au Filet pour un montant de 637,77 € Net de taxe,
- Remplacement de la portée de câbles entre les points 123 et 124, rue du Coteau au Filet pour un montant de 327,26 € Net de taxe.

- **SIEML – Remplacement de matériel sur points lumineux à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, le versement de fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour l'opération suivante :

- Remplacement du driver du point n° 562 situé place St-Pierre à Saint-Pierre-Montlimart pour un montant de 310,88 € Net de taxe.

6 – Assainissement

• Validation du programme relatif aux travaux allée du Bois à Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, l'avant-projet (AVP) relatif aux travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées et la requalification de la voirie de l'allée du Bois à Saint-Pierre-Montlimart et arrête le coût des travaux à 291 300 € HT.

7 – Enfance/Jeunesse

• Tarifs 2019 camp-séjour neige

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les tarifs du séjour jeunesse prévu à St Lary Soullans du 11 au 16 février 2019 comme suit :

QF	St Lary	
	18 jeunes	
	M/È	Hors M/È
0-300	291	349
301-600	323	388
601-900	359	431
901-1200	399	478
1201-1500	443	532
1501-1800	487	585
1801-2100	536	643
> 2101	590	708

• Avenant au Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, les termes de l'avenant et notamment la « demande de financement d'une action nouvelle » relative à l'extension du Relais Assistants Maternels.

8 – Affaires scolaires

• Participation pour scolarisations extérieures

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, de participer aux frais de scolarité selon le tableau ci-après pour deux enfants résidant à Montrevault-sur-Èvre et qui sont scolarisés sur des communes limitrophes :

Communes d'accueil	Nombre d'enfants	Année scolaire	Participation financière	Communes concernées
<u>Saint-Julien de Concelles</u>	1	2017-2018	1 110,78 €	La <u>Chaussaire</u> (1 enfant)
<u>Chalonnnes-sur-Loire</u>	1	2018-2019	324,00 €	St Quentin en <u>Mauges</u> (1 enfant)
Total	2		1434,78 €	

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 25 Février 2019 à 20 heures 30